

## Vœu

### Projet de ligne Très Haute Tension

Réseau de Transport d'Électricité (RTE) prévoit d'ici 2028 la création d'une nouvelle ligne électrique aérienne à 400 000 volts d'une longueur de 65 km entre Jonquières Saint Vincent (30) et Fos sur Mer (13) pour un coût estimatif de 300M€.

Ce projet est justifié par RTE d'une part par l'augmentation considérable d'ici 2030 des besoins d'électricité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'autre part pour des raisons de dynamique de transition énergétique engagée sur le territoire qui se conjugue avec un vaste mouvement de décarbonation de l'industrie locale.

Ainsi, en complément de travaux d'optimisation et de renforcement du réseau électrique actuel, RTE motive son projet de nouvelle ligne en évoquant :

- Le vaste mouvement de décarbonation de la zone industrialo-portuaire de Fos sur Mer,
- L'installation de projets liés à la transition énergétique,
- Les différents projets du territoire tels que le développement des data-centers, le raccordement des navires à quai,
- L'électrification des usages pour les particuliers : développement des pompes à chaleur, des véhicules électriques, etc.

S'agissant du tracé de cette nouvelle ligne Très Haute Tension (THT), RTE a défini au sein de l'aire d'étude deux hypothèses de fuseaux prenant en compte à la fois les éléments représentatifs du territoire et les contraintes techniques.

L'hypothèse du fuseau Ouest concerne directement les communes de Beaucaire, Bellegarde, Fourques, Jonquières Saint Vincent, Vallabrègues et la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence.

Force est de constater que ce projet aura des impacts significatifs sur :

- Des terres agricoles à fort potentiel et reconnues en AOP (Olive et huile d'olive de Nîmes, Taureau de Camargue, Costières de Nîmes, Côtes du Rhône) ainsi que de nombreuses IGP (dont Riz de Camargue) et deux Sites Remarquables du Goût du Gard (Olive et Huile d'Olive de Nîmes et Taureau de Camargue AOP),
- Des espaces naturels sensibles issus de l'Atlas Départemental des ENS du Gard pour lesquels aucune mesure compensatoire environnementale n'est proposée (Sites d'intérêt départemental prioritaire : n°71 – Le Grand Rhône et n°82 - Tête de Camargue gardoise),

- Le projet de déviation RD999 du village de Jonquières-Saint-Vincent en cours d'étude,
- Le tourisme du territoire (voies vertes - dont La ViaRhôna de Beaucaire à Saint-Gilles, le long du canal -, hébergements touristiques, paysages, sentiers locaux de randonnées).

Notre agriculture, notre environnement et notre tourisme, en seraient durement, considérablement et irréversiblement touchés et c'est la raison pour laquelle par courrier en date du 04 avril 2024, le Département du Gard a émis un avis défavorable à ce projet et particulièrement au fuseau Ouest.

Le Conseil départemental du Gard déplore que malgré une opposition massive de la population, des élus locaux, de nombreux organismes professionnels et de protection de l'environnement, Monsieur le Préfet de la région PACA et des Bouches du Rhône ait validé vendredi 27 septembre, le fuseau Ouest jugé "de moindre impact" proposé par RTE.

Si le Conseil départemental du Gard ne peut que rejoindre les objectifs de décarbonation mis en avant, il ne peut pas accepter que la solution retenue soit celle d'un autre âge, défigurant nos paysages et déstabilisant un environnement naturel qui est le fondement de la qualité de vie et de la structuration économique de son territoire (agriculture, agri-tourisme ...).

Aussi, au vu des éléments préalablement évoqués :

- Le Conseil départemental du Gard **AFFIRME** son opposition au projet tel que défini par RTE et particulièrement au choix du fuseau Ouest qui impactera fortement notre agriculture, notre environnement et notre tourisme,
- Le Conseil départemental du Gard **DEMANDE** à l'Etat et à RTE d'étudier de manière sérieuse des solutions alternatives, notamment avec prise en compte de la possibilité d'unités de production d'hydrogène qui, en amoindrissant les besoins, permettrait un enfouissement des lignes restant nécessaires ou tout autre solution s'appuyant sur les capacités d'innovation dont l'ingénierie française a su faire preuve tout au long de son histoire.